CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E99674** **VALABLE JUSQU'AU** **02/06/2027**

ÉDITÉ LE 03/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/12/2013

Raison sociale : CHARPENTES BROSSARD PLUS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 30/07/2019

Capital : 60 000

26 BIS RUE DE LA SOCIETE FRANCAISE
18100 VIERZON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURGES CEDEX 2013B00484

Siret : 798 974 218 00017

Code NACE : 2511Z

Numéro caisse de congés payés : 0001916

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C23012S1247000 / 001 454763/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C23012S1247000 / 001 454763/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 02 48 71 88 25 **Fax :**

Portable : 06 89 99 72 61

Responsabilité légale :
2MS (852 664 028) / COSNIER MICHEL PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.charpentes-brossard.com

E-mail : charpentes-brossardplus@orange.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 114 513 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2411	Constructions et structures métalliques (Technicité courante)	7	05/02/2025
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	7	25/02/2025
4412	Métallerie (Technicité confirmée)	7	14/01/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/04/2026 10:29

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.